



## **DECLARATION LIMINAIRE**

### **COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES**

#### **Réunion du 3 novembre 2022**

Monsieur le Président,

Après avoir été délaissées pendant des années, avoir vu leurs effectifs fondre comme neige au soleil d'année en année, des services fermés et reconvertis en centres de production, l'accueil du public réduit au strict minimum ou encore des sous-préfectures fusionnées, voilà que notre ministre prend enfin conscience de l'état désastreux de nos préfectures et sous préfectures.

Depuis plus de 10 ans, les préfectures et sous-préfectures subissent de plein fouet une accumulation de réformes plus que toute autre administration. Depuis 10 ans à cause de réductions d'effectifs successives, les préfectures comme les DDI sont « à l'os ». Et ce ne sont pas les deux dernières années avec un schéma d'emploi neutre qui ont permis de faire face à l'ensemble de leurs missions.

Alors, certes dans ce contexte morose et déprimant, le SAPACMI ne peut que se réjouir de l'annonce faite par le Ministre de créer sur cinq ans 349 emplois supplémentaires pour les préfectures, sous préfectures et SGCD pour les services en tension. Mais encore faut-il souhaiter que ces effectifs supplémentaires soient affectés là où sont réellement les besoins. Et ce chiffre de 349 emplois sur cinq ans est quand même bien loin de répondre aux attentes des agents.

Aujourd'hui, la réalité c'est que les préfectures n'attirent plus et certains emplois peinent à être pourvus. Beaucoup d'agents sont en souffrance dans leur service et cherchent une issue ailleurs qu'au ministère de l'intérieur. Croyez-nous, la désaffection des agents est réelle aujourd'hui et même démobilisatrice pour les nouveaux arrivants.

Il est donc temps de réagir et d'entendre ce que nous ne cessons de dire depuis des années.

Avec ce renfort en effectifs annoncé, il est aussi question d' *Assises de l'administration territoriale de l'État* dont on peut légitimement s'interroger sur la finalité réelle. Aussi le SAPACMI sera vigilant à ce qu'elles débouchent sur des avancées concrètes pour les agents, autres qu'une médaille honorifique que les récipiendaires devront commander à leurs frais...

Le SAPACMI vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Technique.

